52me Année — Nouvelle série — No 22 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 15 Juin 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

SISTERON

Porte de la Provence

Il y a des paysages qui ont l'attrait de certains visages. Riants ou graves, ils vous prennent par leur expression humaine et nous leur donnons tous les caractères d'une personnalité. Ils ont aussi leurs sortilèges et leurs secrets.

De même que certaines femmes attirent et séduisent par un sourire, une attitude, un geste contenu, un aveu réticent, par tout ce qu'elles laissent deviner d'elles-même, par ce qu'elles ne disent pas, plus que par ce qu'elles avouent, certains paysages nous retiennent, autant par ce qu'ils offrent aux regards de tous, que par ce qu'ils révèlent à quelques initiés. Ils nous enchantent par ce qu'ils apportent d'aliment à l'imagination et au rêve. Ils nous révèlent à certaines heures, quand le soleil levant les fait surgir de l'ombre ou quand les flammes du crépuscule les illuminent, des prolongements infinis d'émotion, des possibilités insoupçonnées d'enthousiasme. Leur âme — car ils en ont une — est quelquefois cachée et ne se livre pas tout de suite. C'est aux artistes, aux poètes, à la rechercher sous les apparences et pour ceux-là seuls, ils sont un enrichissement intérieur.

Sisteron est une de ces villes aux multiples visages, qui sait attirer et retenir le cœur du voyageur sensible. Non point parce qu'elle est brillante et luxueuse, mais parce qu'elle est modeste et silencieuse. Et voilà le secret de son charme : l'humilité dans la douceur.

Avec ses vieux murs, ses arceaux et ses voûtes, ses ruelles où le vent s'apaise et ou le soleil se cache, elle séduit plus qu'une cité de tumulte et de joie. L'homme d'aujourd'hui, souvent hélas, trop matérialiste, la trouvera peut-être maussade, l'artiste resté contemplatif, la verra telle qu'elle est, timide, modeste et délicieusement attardée dans son passé. Et voici un autre secret de son charme : c'est que, dans la fièvre qui nous emporte, elle est restée paisible, un peu dolente, et qu'elle connait le prix des souvenirs.

Dans un présent bruyant et quelquefois vulgaire, Sisteron a trouvé le moyen de rester un asile de la poésie. Et pourtant, elle a cédé, elle aussi, au modernisme accablant, elle n'a pas voulu rester figée dans ses souvenirs, elle a ses cinémas, ses « Casino » « Variétés », ses kermesses et ses « jazz-band ». Moderne, elle s'efforce de l'être parce qu'il faut suivre le mouvement et ne pas se faire remarquer... mais pour certains contempteurs du présent, elle est restée surtout médiévale.

La poésie qu'elle recèle, il faut aller la chercher au pied des tours de ses remparts où l'on attend encore le guetteur et les halebardiers sous les voûtes obscures de ses « androne » où se glissent entre deux chats endormis, sur les marches des escaliers, de vieilles petites dames, menues, ratatinées et vêtues comme au temps de Louis Philippe. Il faut la deviner derrière ces portes à demi fermées qui laissent entrevoir derrière leurs battants vermoulus les pommes d'api d'une petite fille apeurée, derrière ses jolies fenêtres à meneaux où clignote encore une lampe à pétrole oubliée, par delà ses murs décrépits qui, semblables à ces coquettes qui ne veulent pas désarmer, se mettent encore du « rouge » et ce rouge est pourtant délicieux puisque ce sont les fleurs d'un géranium incarnat qui tendent leurs corolles au passant.

Vous y trouverez encore, artistes, mes frères, de souriantes bonnes femmes qui tricotent sur le pas de leur porte et parfois une vieille fée carabosse sortie toute armée d'un conte de Perraut, avec un bâton à la main en guise de baguette magique. Plus loin, sur les routes qui grimpent au flanc des côteaux pierreux, on rencontre de vieux bergers tannés, boucanés par le vent et le soleil, qui ont gardé, à force de vivre avec elles, la figure de leurs chèvres.

Archaïque et moderne à la fois, la petite ville accumule les contrastes, et de ces contrastes elle fait une harmonie qui lui est propre ; elle juxtapose comme les touches sur une toile, le magique et le charmant, la sauvagerie et la tendresse.

Là, les rochers âpres et tailladés comme des couteaux, hérissés en dents de scie dressent leur arêtes menaçantes dans le ciel bleu. Ici, les pentes gazonnées au vert tendre, les frondaisons bleutées des sapins et des hêtres, mettent leur note de douceur dans le paysage. Ici, les ocres puissants, là, les verts défaillants, en bas, l'ombre douce, là-haut, la lumière fluide et dansante.

Et c'est une joie encore, joie presque physique et sensuelle de passer, de la lumière éclatante du Champ de Foire à l'ombre des Androînes, du tumulte de la Rue de Provence, avec ses autocars, ses camions, ses cafés, au silence et à l'ombre fraiche des voûtes de la Cathédrale.

Et ces vieux murs !... En savent-ils des histoires ! Ces témoins d'un autre âge ! Ils pourraient vous dire toute l'histoire de France, et celle de la Provence, et celle du Dauphiné. Ils ont vu les légions des Dardanus, les hordes Sarrasines, les troupes de d'Epernon et de Lesdiguières, les soldats de la République et les vieux « grognards » qui escortaient l'Empereur au retour de l'Ile d'Elbe. Ils vous diraient les fastes de la ville et vous montreraient orgueilleusement leurs blessures. Là-haut, sur la Citadelle, les ogives de la petite Chapelle montaient comme une prière dans l'azur... Des hommes pieux les avaient élevés pour se rapprocher de Dieu, et des hommes méchants ont passé qui les ont détruit impitoyablement.

Et tout celà est, et sera écrit pour les hommes de l'avenir, non seulement sur la « Pierre Ecrite » de St-Geniez, mais encore sur les vieilles portes à écusson, sur les fenêtres, sur les remparts qui la soutiennent au dessus de la Durance... Et le cœur se serre quand on passe maintenant sous cette Porte du Dauphiné que garde l'ombre de Mistral... Ce ne sont que murs écroulés, créneaux renversés, beauté mutilée !

Il faudrait être complètement fermé à toute émotion pour ne pas être émerveillé par le spectacle inattendu presque fantastique que l'on découvre tout à coup au débouché de la Rue Droite sur la route du Dauphiné. C'est un rideau qui se lève sur un prestigieux décor. La roche verticale de la Baume surgit d'un seul bord avec ses failles regulières, ses arêtes coupantes, dressée dans l'azur.

Comme une vague pétrifiée, arrêtée d'un seul coup au bord de la Durance, sur l'autre versant, entre les arbres accrochés au roc, des titans ont entassés les blocs de pierre et là-haut, tout là-haut, ils ont construit pour « Messire le Diable » une guérite suspendue sur l'abîme. De cette tour de guêt, le Malin surveillait la ville pour la soustraire à l'influence des évêques. Le diable est aussi descendu par le sentier dans sa bonne ville, et pour mieux « endoctriner » les âmes pieuses et les détourner de Dieu, il s'est établi en face, à l'hôtel. Il y vient encore quelquefois pour s'y donner des « plaisirs imaginaires ».

Maurice VENARD.

(à suivre)

Les Fêtes de Pentecôte à Sisteron

Les Fêtes de Pentecôte se sont déroulées selon le programme prévu et avec beau temps.

***

Samedi se tenait l'important marché de Pentecôte ; à 21 heures, sur la Place de la Mairie, réception du « Rallye Manosquin » et départ d'une brillante Retraite aux Flambeaux ; après ce défilé en ville, se tenait, Rue de Provence, un Concert Musical avec la participation du « Rallye Manosquin » et de la Musique locale « Les Touristes des Alpes » sous la direction de son chef M. Izard.

***

Le Dimanche fut salué, à 6 heures par une salve d'artillerie. L'après-midi à 14 heures, avaient lieu les Courses Cyclistes organisées par la « Pédale Sisteronnaise ». La première course était le « Prix des Jeunes » qui réunissait 9 partants, avec 20 tours sur un circuit de 2 kms à l'avenue de la Gare. Après un sprint serré, le classement s'établit comme suit : 1er : Tourniaire (P.S.) ; 2e Mario (P.S.) ; 3e : Maurel (Manosque ; 4e : Sénéquier (P. S.)

Le Grand Prix d'Eté se déroulait avec le même circuit, sur 40 tours. De nombreuses primes à chaque passage donnèrent aux coureurs l'occasion de déclarer la « bagarre ». Milési, Léone et Massot se distinguèrent particulièrement et enlevèrent de nombreuses primes. A mi-course, le peloton toujours compact réunissait encore 14 coureurs. Au 31e tour, Zuchet, de Gap, se détache. Il prend de l'avance. On s'attend à une poursuite mouvementée, mais le peloton laisse faire le fuyard et celui-ci augmente progressivement son avance pour terminer avec un demi-tour sur ses suivants. Voici le classement : 1er Zuchet (Gap) en 2 h. 7' 15" ; 2e Léone Antoine (P.S.) à 1' 35" ; 3e Léone Thomas (P.S.) ; 4e Massot (P.S.) ; 5e Tardieu (Oraison) ; 6e Féraud (Manosque). — Chastel, accidenté, finit 8e.

Le soir à 21 heures, aux sons d'un Jazz de la région, avait lieu, Rue de Provence, un Grand Bal Public ainsi qu'un autre aux Variétés.

***

Le Lundi, ce fut un jour très chargé. La journée débuta à 10 heures par des jeux divers sur le stade où de nombreux enfants se disputèrent les premiers prix. A 14 heures 30 sur le rond-point de la Rue Saunerie, avait lieu le rassemblement du Corso fleuri réservé aux enfants. Là, une dizaine d'enfants étaient présents. — (Qu'il nous soit permis de faire au Comité des Fêtes de Pentecôte, non pas une critique, simplement de lui dire que, lorsqu'on veut faire quelque chose, on commence par lui donner une large publicité et avec quelque temps d'avance. Si le corso fleuri pour enfants ne fut pas ce que l'on croyait, c'est que la plupart des parents l'ignoraient). — Ceci dit, après avoir défilé à travers la ville ces gentils enfants se rendirent à la Cité Paul Arène et se présentèrent devant le jury qui leur attribua leur récompense.

Piétons : 1er prix : Retour de la Corrida (Monique Sabatier) ; 2e prix : l'Alsacienne (Mlle Coustier).

Bicyclettes fleuries : 1er prix : Ginette Borrély ; 2e prix ex-equo : Colette Mourriès, Annie Pinheiro.

Bicyclettes fleuries (garçonnets) : 1er prix ex-equo : « Le Papillon » et « La Marine Nationale » ; 2e prix ex-equo : « Fleurs de Printemps » et « Pergola Fleurie ».

Voiturettes fleuries : 1er prix : « Les Œillets » Jean-Pierre Figuière.

Grande voiture fleurie : 1er prix : « Les Genêts » Michèle et Christiane Dollet, Renée Daumas.

Après, ce fut le tour de l'équipe du Sisteron-Vélo qui recevait sur le Stade Municipal l'équipe du Laragne-Sports, vainqueur du Trophée des Alpes, renforcée par Bini, professionnel à Reims et Albert Duchêne, du F. C. de Chambéry. Ce fut une belle exhibition des deux équipes qui jouèrent avec cœur durant toute la partie. Laragne sortit vainqueur par 2 buts à 1 mais le match nul donnerait mieux la physionomie de cette rencontre. Nous connaissions la valeur de l'équipe de Laragne, beaucoup plus précise dans ses passes et dans ses shoots que l'équipe du Sisteron-Vélo. Toutefois les joueurs locaux nous ont démontré que lorsqu'ils le veulent, ils savent faire aussi bien que leurs adversaires. Cette rencontre a clôturé la saison de foot-ball dans notre ville.

Après, ce fut le tour de la Rue Saunerie de recevoir les amateurs de musique puisque « Les Touristes des Alpes » donnèrent à 19 heures, à la Fontaine Ronde, un grand concert avec un répertoire de choix. Le soir un superbe feu d'artifice était tiré sur le Pré de Foire par M. Pons artificier à Sisteron, et qui attira le public à la Cité Paul Arène où se déroula un Grand Bal Public ainsi que dans la salle des Variétés.

***

Le Mardi, journée finale avec un Grand Concours de Boules qui réunit 24 équipes. Voici les résultats :

1er prix : (6.800 frs) équipe Giafféri, Coulomb et Richaud dit But-à-Gaz, de Sisteron.

2e prix : (3.800 frs) équipe Mefren père, Euloge de Salignac et Dagnan de Sisteron.

3e prix : (1.800 frs) équipe Mefren fils de Salignac, Piot et Jean de Sisteron.

à 14 heures, un Concours de Pétanque doté de 3.000 francs a mis aux prises 28 équipes. Les résultats sont les suivants :

1er prix : (1.500 frs) Bravo, Siard et Castro de Sisteron.

2e prix : (900 frs) Finette, Bernard M., Audibert de Sisteron.

3e prix : (600 frs) Vilary, Richaud Léon coiffeur, et Richaud dit Claristin, de Sisteron.

Pour clôturer ces fêtes, le soir se tenait le dernier bal sur la place de la Mairie.

***

Ces quelques jours de fêtes avaient attiré à Sisteron une foule considérable de visiteurs. Les diverses manifestations musicales, sportives, boulistes et chorégraphiques furent suivies par un public toujours avide de distractions. Sur le Cours du Collège ainsi que sur le Pré de Foire, de nombreuses attractions foraines avaient tenu à apporter à ces fêtes le choix de leurs jeux.

Le « Sisteron-Vélo », la « Pédale Sisteronnaise », la Société de boules, la Société Musicale « Les Touristes des Alpes » apportèrent également leur concours à la pleine réussite de ces fêtes.

Nous ne saurions terminer sans féliciter et remercier la brigade de gendarmerie de Sisteron, ainsi que les Commissaires Municipaux pour avoir assuré un service d'ordre impeccable, ainsi que le dévoué personnel de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, secteur de Sisteron, pour avoir installé les rampes électriques tous les soirs, aux différents quartiers de la Ville.

Pierre du Collet.

CHRONIQUE LOCALE

Nos Compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, la pianiste Henriette Bontoux se produit ces jours-ci à Toulon. D'abord en privé, dans une réunion, sur invitation réservée à un groupe d'amateurs choisis, puis en Concert devant un public d'universitaires et d'étudiants. Au cours de ce concert, une cantatrice interprètera « La Cigale » de Paul Arène, mise en musique par Henriette Bontoux.

En raison de ce voyage, la Chronique Musicale de notre collaboratrice ne paraitra que Samedi prochain.

Hyménée. — A l'occasion du mariage de Mlle Simone Bernard avec M. Modesti Louis, il a été versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 250 francs pour la Campagne de Fraternité ; 250 francs pour la Caisse des sinistrés ; 250 francs pour le Sou des Ecoles et 250 francs pour l'Union des Femmes de France.

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

La Famille Sisteronnaise. — Les membres de cette Société, dont les enfants n'ont pas atteint 18 ans, sont informés qu'une distribution de denrées aura lieu, dans une salle de la Mairie, le Dimanche 16 Juin 1946, de 15 heures à 17 heures.

Ils sont priés de se présenter, munis de leur carte d'adhésion et de leurs cartes d'alimentation.

Collège Moderne de Jeunes Filles. — La Directrice du Collège Moderne de Jeunes Filles et le Principal du Collège classique de garçons informent les familles que l'examen commun d'entrée en 6e aura lieu le Jeudi 4 Juillet, à 9 heures 30, au Collège Moderne de Jeunes Filles.

Les dossiers complets d'inscription devront parvenir à la Directrice et au Principal pour le 30 Juin, dernier délai.

En Cour de Justice. — C'est aujourd'hui Samedi, que s'ouvrira devant la Cour de Justice de Nimes, le procès du Chef Waffen SS Honoré Paolino, dit Picolo, qui aura à répondre de l'arrestation des otages de Sisteron, du massacre des blessés FTP de Bayons et des vols, pillages et violences dont il s'est rendu coupable.

Les principaux témoins de l'accusation de la région ont été convoqués et nul doute qu'un verdict impitoyable sera rendu.

Association des Prisonniers de Guerre. — *Section de Sisteron.* — Les Anciens Prisonniers faisant partie de la Section de Sisteron, et ayant acquitté leur cotisation de 1946, sont priés de venir retirer une chemise à titre onéreux, chez Marcel Lieutier, Imprimeur-Libraire, 25, Rue Droite Sisteron.

Nécrologie. — Mercredi soir ont eu lieu les obsèques purement civiles de notre camarade Henri Cézan, ancien combattant de la guerre 14-18 et membre de la Société de S. M. de notre Ville, décédé à la suite d'une longue et cruelle maladie, à l'âge de 69 ans.

Devant le corbillard venaient les draps de la Croix-Rouge, de la Mutualité et des Anciens Combattants. Derrière, une foule nombreuse accompagnait le corps jusqu'au champ de repos.

A la veuve et à la famille, nos bien sincères condoléances.

© VILLE DE SISTERON

TRIBUNE LIBRE

PROMESSES ELECTORALES ET ENGAGEMENTS PAR ECRITS EN FAVEUR DES SINISTRES DE SISTERON

Et les officielles réponses de la plupart des Candidats aux récentes Elections à la Constituante et à une « Lettre-Questionnaire » de Madame Devèze-Massot, Présidente de l'Association des Sinistrés de notre Ville...

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici qu'au cours de la dernière Période Electorale, n'ont pas été laissés entièrement de côté tous les problèmes en suspens et concernant nos Sinistrés ! Leurs droits si légitimes autant que leurs intérêts primordiaux et leurs revendications si nombreuses et si justes mais qui ne trouvent pas toujours chaque fois malheureusement, tout l'écho favorable qu'elles pourraient mériter, devaient ainsi faire l'objet d'un bref Résumé-Questionnaire et très précis.

Les intérêts des Sinistrés ne sont certes pas les seuls. Mais sans nuire à qui et à quoi que ce soit, et sans porter préjudice à ceux des autres groupements et des autres collectivités de notre ville, ils pourraient être l'objet, sinon d'un traitement de faveur, du moins d'une certaine prise en considération et c'est pourquoi même après le vote du 2 Juin nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos Lecteurs ce qui n'a point perdu de l'Actualité du moment ! loin de là ! et rappeler en particulier à l'attention des Sinistrés de Sisteron l'intéressante « Correspondance » échangée ces temps derniers — mieux que par voies d'affiches murales ou de discussions verbales — entre Madame Massot-Devèze, en sa qualité de Présidente de l'Association des Sinistrés et pouvant ainsi se faire leur favorable et attentive interprète, et les divers candidats des quatre listes en présence.

Nous tenons donc à publier ci-après, in extenso, le texte intégral et précis de ce Questionnaire et qui demandait surtout une réponse, sans évasives ambiguités, c'est-à-dire un engagement formel et par écrit.

Les représentants des divers partis politiques et notamment ceux qui étaient en tête de liste ont, en effet, donné leur réponse sur ce sujet d'une importance si capitale, et nous exprimons toutefois le regret qu'une seule liste se soit abstenue, et voici en pièces annexes 1° le texte intégral du questionnaire et en second lieu, les réponses, par ordre de dates et de réception :

REPONSES

de M. Girardot, candidat de la Liste Communiste ;

de Madame Marianne Verger, candidate de la Liste du Rassemblement des Gauches Républicaines ;

de M. Charles Maitre, secrétaire fédéral du Mouvement Républicain Populaire, M.R.P., et au nom des 2 candidats de ce Mouvement, à savoir : le Docteur Meyer, chirurgien à Digne et M. Michelet, attaché d'un Cabinet Ministériel.

Texte du Questionnaire de la Présidente de l'Association des Sinistrés de Sisteron :

Sisteron, le 27 Mai 1946.

Monsieur,

Désireuse d'être fixée sur l'attitude des futurs Elus à l'Assemblée Constituante, l'Association des Sinistrés de Sisteron, soucieuse de la défense de ses intérêts, me charge de vous poser les questions suivantes auxquelles je vous serais obligée de bien vouloir répondre par écrit.

Si vous êtes élu le 2 Juin prochain, vous engagez-vous ?

1°) à soutenir le principe de la reconstruction intégrale des immeubles sinistrés et de tous dommages causés par la guerre, aux frais exclusifs de l'Etat et sans aucune participation des sinistrés ?

2°) à faire obtenir aux sinistrés et notamment à ceux dont les immeubles ont été totalement détruits, un abattement à la base double en ce qui concerne l'impôt de solidarité, ainsi que des délais de paiement pour cet impôt, doubles de ceux qui sont actuellement prévus ? Les sinistrés ont constaté, en effet, avec une profonde amertume, que cet impôt, dit de solidarité qui devrait en principe être établi à leur profit, pèse plus lourdement sur eux que sur les Français assez heureux pour n'avoir subi aucun dommage. Il y a là une injustice flagrante qui ne vous échappera certainement pas.

3°) à faire attribuer beaucoup plus largement l'allocation d'attente pour perte de loyer aux sinistrés dont les meubles ont été totalement détruits. Actuellement cette allocation est presque constamment refusée et il faut être un indigent notoire pour avoir quelques chances de l'obtenir. Celà doit cesser car il est inique qu'un propriétaire totalement privé des revenus d'un immeuble détruit, se voit refuser cette allocation sous prétexte qu'il lui reste quelques autres ressources.

Dans l'attente de votre réponse, que je vous prie de me faire parvenir avant le 2 Juin, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'assurance de ma distinguée considération.

Signé : MASSOT-DEVEZE.

Suivent les réponses des candidats de 3 listes seulement, par ordre de dates et de réception.

Réponse de M. Girardot, député sortant, et 1re réponse en date du 28 Mai.

Digne, le 28 Mai 1946.

Madame la Présidente
de l'Association des Sinistrés
de Sisteron.

Madame,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 27 courant.

Le Parti Communiste et ses élus se trouveront toujours aux côtés des sinistrés pour la défense de leurs droits et de leurs revendications.

Notre camarade François Billoux, Ministre de la Reconstruction, en plaçant cette dernière sous la responsabilité des Comités départementaux comprenant les représentants des intéressés, a bien travaillé pour que les chantiers commencent sous peu.

Je serai toujours, avec mes camarades, à la disposition des sinistrés de Sisteron pour les aider.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations respectueuses.

Pierre GIRARDOT.

***

2e réponse en date du 29 Mai.

Digne, le 29 Mai 1946.

Marianne VERGER, candidate
de la Liste du Rassemblement
des Gauches Républicaines
des Basses-Alpes
à
Madame Massot-Devèze
Présidente de l'Association
des Sinistrés de Sisteron.

Chère Madame,

Lors de mon récent passage à Sisteron, j'ai beaucoup regretté de n'avoir pu vous voir. Je viens de recevoir votre lettre me demandant de fixer d'une manière possible, mon attitude vis-à-vis de l'Association des Sinistrés de Sisteron.

Je suis décidée à soutenir les principes des trois questions concernant la défense des intérêts de tous nos sinistrés.

Veuillez croire, Chère Madame, que je regrette encore de n'avoir pu vous voir et recevez l'expression de mes sentiments républicains et dévoués.

Marianne VERGER.

***

3e réponse en date du 29 Mai.

Digne, le 29 Mai 1946.

Madame Massot-Devèze
Présidente de l'Association
des Sinistrés de Sisteron.

Madame,

En réponse à votre lettre du 27 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que nos deux camarades candidats du M. R. P. dans le département ne peuvent prendre d'engagement personnel, mais je tiens à vous déclarer que vis-à-vis de notre organisme central ils ont pris l'engagement écrit de participer à l'action que mène notre mouvement en faveur des sinistrés et de la reconstruction.

Sans m'attarder à de grandes phrases, je me permets de vous adresser ci-dessous une « Documentation » qui vous éclairera, je l'espère, sur la position de notre Parti et je joins à cette lettre, 3 brochures qui vous démontreront l'intérêt que nous portons aux questions qui vous préoccupent si justiment, et à savoir :

1) Activité du Groupe Parlementaire M.R.P. relative aux dommages de guerre subis par les sinistrés ;

2) Le bilan de la destruction et la position du groupe M. R. P. ;

3) Problème de la Reconstruction et les plans d'action immédiate et les échelonnements à long terme.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire Fédéral :
Charles MAITRE.

***

Et nous tenons simplement à mettre d'une manière très objective et sous les yeux de nos lecteurs, ces engagements par écrit, et dont le groupement des Sinistrés avait cru devoir demander la réponse précise.

Chronique Locale et Régionale

Sou de l'Ecole Laïque. — La Société du Sou de l'Ecole Laïque remercie bien sincèrement les généreux donateurs Fernand Jullien, Paul Michel et la Pédale Sisteronnaise qui viennent de faire respectivement les dons de 300, 100 et 100 francs.

Avis aux Contribuables. — Les Contribuables sont prévenus que l'Inspecteur des Contributions Directes recevra Lundi 17 Juin, de 10 h. à midi à la Mairie de Sisteron où il se tiendra à leur disposition pour recevoir leurs déclarations et réclamations et leur fournir tous renseignements concernant les Contributions Directes.

Certificat d'Etudes. — Hier ont eu lieu, sous la présidence de M. Féraud, inspecteur primaire à Manosque, les examens du Certificat d'Etudes. 82 candidats sont présentés pour le canton de Sisteron.

Nous donnerons Samedi prochain la liste des lauréats.

LOCATION D'AUTOS
Toutes Directions
Voiture pour Malade

Raoul ALLÈGRE

31, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 167

In Mémorian. — Le Conseil Municipal de Salignac a décidé de faire apposer sur la maison natale d'un de ses enfants, Burle Albert, Maire de Sourribes, mort à Buckenwald, une plaque commémorative.

A cet effet, une souscription est ouverte et les dons sont reçus dès à présent chez M. Fabre, Maire de Salignac.

LES BONS DE LA LIBÉRATION

A
INTÉRÊT PROGRESSIF
sont exempts de
tous impôts sur le revenu

Variétés - Dancing. — Demain, Dimanche, à 21 heures, dans la salle des Variétés, Jane Marin et son ensemble d'Aix, fera tourbillonner danseurs et danseuses.
Du rythme, de la gaieté, du swing.

Assurances Sociales et Caisse de Compensation Agricole. — Un délégué des Assurances Sociales et de la Caisse de Compensation Agricole se tiendra à la disposition des intéressés après-demain Lundi 17 Juin, jour de Foire, 4, Rue Mercerie, de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures.

ELECTRICITE GENERALE
Installation FORCE et LUMIERE
Dépannage — Réparations

A. PIANCATELLI

3, Rue Droite — SISTERON

Cire Gaufrée. — Il est rappelé aux apiculteurs qui ont apporté de la cire fondue à la Direction des Services Vétérinaires, qu'ils peuvent retirer leur cire gaufrée aux bureaux de la Direction des Services Vétérinaires, Place de l'Evêché à Digne.

Prière d'apporter l'emballage. Aucun envoi ne sera fait à domicile.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Niel, rue des Combes.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

A VENDRE

POULETS LEGHORNS pure race.
S'adresser à M. GENEVRIER, Le Poët (Hautes-Alpes).

Livraison des Graines Oléagineuses. — La Préfecture communique : Conformément aux directives de M. le Ministre du Ravitaillement, la date limite de livraison des graines oléagineuses de la récolte 1945, vient d'être fixé par arrêté préfectoral.

L'attention des producteurs d'oléagineux est expressément attirée sur le fait qu'ils doivent livrer immédiatement en organismes stockeurs la totalité des graines qu'ils peuvent encore détenir.

TAXI Louis MOURIES

Toutes Directions
Voiture pour Malade

S'adresser: Concierge de la Mairie à SISTERON.

FOIRE. — Lundi 17 Juin, se tiendra à Sisteron, une grande foire, dite des Cerises.

LES ARTICLES DE PECHE
sont en vente à la Librairie Lieutier.

Tombola des Vieux. — Liste des numéros gagnants non retirés (les retirer à l'Entr'aide Française) :

01310	01313	01344	01350
01358	01384	01397	01400
01425	01448	01457	01459
01468	01481	01501	01507
01529	01550	01568	01602
01614	01637	01860	01869
01891	01899	02316	02317
02420	02445	02476	02479
02502	02520	02534	02550
03014	03134	03154	03561
03572	03578	03582	03754
03755	03796	03850	04451
04452	04490	04492	04497
04561	04572	04573	04602
04657	04679	04680	04759
04767	04793	04802	04830
04854	04855	04863	04899
04948	04955	04956	04981
04998	05006	05047	05050
05056	05068	05081	05096
05127	05137	05155	05174
05183	05202	05229	05250
05251	05254	05289	05301
05314	05349	05353	05381
05398	05400	05405	05422
05451	05461	05472	05497
05504	05523	05556	05587
05596	05608	05665	05709
05712	05743	05750	05821
05850	05857	05871	05895
05905	05934	05942.	

TUE PUNAISES
DROGUERIE BERNARD

AVIS. — La Direction des Services Agricoles communique : Les groupements de défense contre les ennemis des cultures ainsi que les entreprises de traitements désirant effectuer des poudrages à l'arséniate de chaux pour les traitements des pommes de terre, doivent au préalable, adresser une demande d'agrément à la Direction des Services Agricoles.

Ford

Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Spectacles de la Semaine :
Aux Variétés — Actualités — Documentaire et un grand film
FOU D'AMOUR
avec Elvire Popesco et Henry Garat.
Au Casino — LUCRECE BORGIA
Actualités — Documentaire.

LES CAHIERS DE DEVOIRS DE VACANCES sont en vente à la Librairie-Papeterie LIEUTIER.

A VENDRE

BICYCLETTE en bon état, pour Fillette.
S'adresser au Bureau du Journal.

ETAT-CIVIL

du 7 au 14 Juin 1946

NAISSANCES

Liliane Simone Marie-Louise Briançon, avenue de la Gare. — Claude André Simon Vignet, quartier du Gand. — Jacqueline Elisabeth Ailhaud, avenue de la Gare. — Claude Louis Allemand, avenue de la Gare. — Eliane Simone Roumieu, avenue de la Gare.

MARIAGES

Louis Emile Modesti, employé à la S.N.C.F. et Simone Emma Henriette Bernard, sans profession.

DÉCÈS

Léonce Angèle Esmiol, 74 ans, avenue de la Gare. — Raphaël Piancatelli, 63 ans, rue Saunerie. — Henri Mary Cézan, 69 ans, rue Chapuzie.

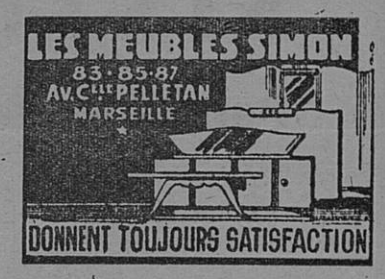

Cie DU SOLEIL
Incendie, Accidents, Risques Divers
Capitalisation, Vie,
Chirurgicale, Tutélaire
Pour tous renseignements
adressez-vous à
ALLEGRE & CHASTEL
Agents Généraux
1, Place de l'Horloge, SISTERON
Téléphone 205
Bureau ouvert de 9 h. à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Avis de Gérance

—:—

Madame Veuve DONNOT Francine domiciliée et demeurant à MARSEILLE, 119, Boulevard Longchamps, a donné en gérance pour une durée de une année, qui commence le quatre Avril mil neuf cent quarante six, à Monsieur PERRIN Marcel, demeurant et domicilié Villa Signavoux, Route de Noyers, à SISTERON, le fonds de Commerce d'Hôtel-Restaurant connu sous le nom de

Hôtel - Restaurant de la Mule Blanche

installé et exploité à SISTERON, Rue Saunerie, et du fait du sinistre transporté Cité Paul Arène.

Monsieur PERRIN Marcel exploite le dit Commerce en tant que gérant libre sous sa responsabilité exclusive.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

VENTE

de Fonds de Commerce

DEUXIÈME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le vingt sept Mai mil neuf cent quarante six

Monsieur Paul Emile IMBERT, limonadier et Madame Marie Thérèse TORREANO, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur Victorin Auguste Félicien IMBERT, propriétaire-agriculteur et à Madame Elisa Marthe ROUX, son épouse, demeurant à CHATEAU-ARNOUX, le Fonds de Commerce de Café, dénommé

Café de la Terrasse

exploité à SISTERON, rue Saunerie, numéro 12.

Entrée en jouissance fixée au trente Novembre mil neuf cent quarante six.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la présente publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

L'insertion au *Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce* a eu lieu dans le numéro du douze Juin mil neuf cent quarante six.

POUR DEUXIÈME INSERTION
BUES, NOTAIRE.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON